



Aire sur l'Adour

Au coeur des Aturins



**G.E.S**  
est  
**SAUVÉE**

# Édito du Maire



Gascogne Énergies Services est enfin sauvée. C'est avec un immense soulagement et une certaine fierté que nous avons pu trouver ce dénouement heureux pour notre structure.

En effet G.E.S. était au bord du dépôt de bilan suite à une gestion calamiteuse révélée par deux audits différents. Avec l'appui de nos partenaires tant public que privé, nous avons non seulement redressé la situation mais aussi consolidé le seul service public landais en matière de distribution d'énergie. Avec plus de 20 agents, G.E.S. est à vos cotés au quotidien en proposant l'énergie électrique ou gazière à des prix compétitifs, mais aussi et surtout avec un service de qualité.

Dans un tout autre registre, l'État français a décidé de démanteler la «jungle de Calais». Ainsi des dizaines de milliers de réfugiés vont être répartis sur l'ensemble du territoire national. Malgré mon opposition, notre commune a été choisie pour accueillir une cinquantaine de migrants. Il s'agit malheureusement d'une crise humanitaire internationale, néanmoins l'état sollicite nos collectivités locales et les associations afin de palier à ses carences. C'est donc mon devoir en qualité de premier magistrat de cette ville, de faire face à cette situation forcée. Je serai vigilant et je m'engage à faire respecter la quiétude de notre cité et la sécurité de l'ensemble de la population.

Au travers de ces deux dossiers, c'est mon action au quotidien pour l'intérêt général qui prédomine sur l'intérêt individuel.

C'est avec plein de conviction que je me suis engagé depuis le début du mandat, je continuerai avec plein d'espoir pour notre ville d'Aire sur l'Adour.

Très sincèrement,

Xavier Lagrave  
Maire d'Aire sur l'Adour

## Sommaire

### INFOS À RETENIR... Page 3

- Délibérations du 29/06/16 et 28/07/2016
- Report des travaux de la passe à poissons
- Nouvel impôt
- listes électorales

### EN BREF Pages 4

- Infos recensement

### ZOOM SUR Pages 5

- L'extension de la salle omnisports

### RETOUR SUR Pages 6 et 7

- Le forum des associations
- La remise des récompenses aux sportifs aturins

### ENTREVUE Pages 8

- Entretien avec Sébastien GUINDET

### DOSSIER Pages 9 à 11

- GES est sauvée

### ZOOM SUR Page 12

- L'inauguration du local de l'ACCA

### RETOUR EN IMAGES page 13

- Marché Médiéval
- Journées du patrimoine

### AGENDA page 14

- L'agenda culturel et sportif

### EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 15

### INFO : Vous pourrez rencontrer vos élus lors de 5 réunions publiques :

**Le 24 octobre** au quartier de Mestade

**Le 25 octobre** au quartier du Mas

**Le 26 octobre** au quartier Subéhargues

**Le 27 octobre** au quartier La Pologne

**Le 03 novembre** au quartier du centre ville

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave •  
Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour •Photos : Service communication, Mickael Ballanger, Stéphane Brethes –  
• Imprimeur : Castay (labelisé Imprim Vert) • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Octobre 2016 • Tirage : 3 900 ex. La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



# Infos à retenir ...

## DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 29/06/2016

- Adoption du CR et du PV de la séance du conseil municipal du 04/05/2016
- Attribution des allocations à la conduite automobile (auto prem's)
- Création d'emplois temporaires
- Acquisition de l'immeuble du local d'animation du 3ème âge (Place du Tursan)
- Subvention au titre du FEC 2016
- Cession de 3 parcelles de terrain au lotissement "Gachie-Bellevue"
- Cession d'une parcelle de terrain Rue Chantemerle, lieu dit "Capit"
- Cession d'une parcelle de terrain, Avenue de Bordeaux, lieu dit "Pourroute"
- Avenant n°2 à la convention relative à l'aménagement et à l'exploitation de l'aérodrome d'Aire sur l'Adour
- Éclairage Rue Jean Lavigne- (SYDEC)

## DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 28/07/2016

- Adoption du CR et du PV de la séance du conseil municipal du 29/06/2016
- Attribution des allocations à la conduite Automobile (auto prem's)
- Versement d'un fond de concours de la Commune à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour - travaux de voirie 2014
- Ouverture d'un poste
- Rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour.

## LISTES ÉLECTORALES

En 2017, deux élections auront lieu : la Présidentielle (le 23 avril et le 07 mai) puis les Législatives (les 11 et 18 Juin).

Pour pouvoir voter, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. C'est en particulier le cas pour un déménagement, y compris si vous ne changez pas de ville. Vous pouvez vous inscrire à la mairie jusqu'au 31 décembre.



## TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINTE QUITTERIE

Des travaux seront réalisés à l'église Sainte Quitterie à compter du 14 Novembre. Il s'agit de restaurer entièrement la crypte et ses peintures murales. Son éclairage va être refait afin d'améliorer les conditions de visite. Enfin, il est prévu d'aménager le parvis afin d'améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un élévateur PMR sera installé pour faciliter l'accès à la nef. La crypte sera donc fermée au public pendant toute la durée des travaux. **L'église restera quant à elle ouverte aux visites et au culte.**

## NOUVEL IMPÔT SUR LE BÂTI

Votre taxe foncière a augmenté depuis cette année bien que les élus de la majorité aturine se soient unanimement prononcés contre une augmentation de la fiscalité lors du vote du budget communautaire. Les élus communautaires ont décidé l'instauration d'un taux de 1,5% sur le foncier bâti. Il est fort dommage que les élus de la majorité aturine n'ait pas pu se faire entendre alors qu'ils proposaient d'autres solutions moins pénalisantes sur votre pouvoir d'achat.

## REPORT DES TRAVAUX DE LA PASSE À POISSONS



L'Institution Adour a annoncé le report des travaux de la passe à poissons. L'estimation de leur coût, évalué à 300 000 euros, s'étant avérée trop faible à l'ouverture des plis, le projet fait aujourd'hui l'objet d'une révision.

**ACCUEIL ÉTAT-CIVIL ET ÉLECTIONS :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi), samedi matin de 9h à 12h (05 58 71 47 00)

**PERMANENCES HLM :** 2ème jeudi du mois à partir de 17h

**PERMANENCES DU CCAS :** mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 (Mmes Carla Frankaert et Géraldine Zucchello - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr)

**NUMÉROS UTILES** MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CCAS (Centre Commun d'Action Sociale) : 05 58 71 35 57 • CIAS : 05 58 71 41 91 • MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-LOUIS : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 • POLYCLINIQUE LES CHÈNES : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

**PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES**

- **Le Point Info Famille Aire et Tursan (PIF)**, 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h (les semaines paires), jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98
- **Permanences juridiques gratuites (PIF) : Notaire** : premier mardi de chaque mois de 11 à 12 heures sur rendez vous.
- **La Maison des services publics Saint Louis**, 4 rue Méricam. Pour connaître les permanences et les jours de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.
- **Logement ADIL 40**, Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14h à 17h, rendez-vous au 05 58 46 58 58.

# Infos Recensement



## RECENSEMENT DE LA POPULATION À AIRE SUR L'ADOUR DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population organisée par la mairie et l'Insee. Le dernier recensement a eu lieu en 2012. Cette enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. A partir du 19 janvier 2017, un agent recenseur se rendra donc à votre domicile.

VOUS POURREZ LE RECONNAÎTRE GRÂCE À SA CARTE OFFICIELLE TRICOLORE COMPORTANT SA PHOTOGRAPHIE  
ET LA SIGNATURE DE MONSIEUR LE MAIRE.

Dans le cadre du recensement de la population,

15 agents recenseurs vont être recrutés  
pour la période du 19 janvier au 18 février 2017.

L'agent recenseur se verra confier une liste d'adresses  
à recenser, il devra :

- \* Effectuer une tournée de reconnaissance du secteur défini de la commune d'Aire sur l'Adour qui lui aura été attribué
- \* Collecter les informations concernant tous les logements et les personnes de son secteur
- \* Tenir à jour un carnet de tournée
- \* Rendre compte au coordonnateur communal de l'avancement de sa collecte
- \* Remettre les questionnaires collectés en faisant retour des éventuelles difficultés

L'agent recenseur organisera lui-même son temps de travail et gèrera ses horaires en fonction des adresses à recenser ce qui pourra entraîner un travail en soirée de même que le week-end (la collecte ainsi que la restitution des questionnaires s'effectuant en journée mais également en soirée).

Deux demi-journées de formation obligatoire des agents recenseurs seront organisées par l'INSEE

Vous êtes intéressé(e)s par ce travail rémunéré ?

Merci d'adresser un curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 10 novembre 2016 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
Recensement de la Population  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 70165  
40800 Aire sur l'Adour

Retrouver l'offre d'emploi sur [www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)



Toutes vos réponses sont confidentielles.

Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. .

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2017, une seule adresse: [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes.

En effet la qualité du recensement dépend de votre participation

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

# Zoom sur ...



## L'EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS

Les travaux d'agrandissement de la salle omnisports sont en cours. 400m<sup>2</sup> d'espaces supplémentaires viendront ainsi compléter l'existant. Nous revenons sur ce dossier avec Mme Delphine DAUBA, adjointe au maire en charge des sports et des associations.

### Pourquoi agrandir la salle omnisports ?

**Mme DAUBA :** « Il y a quelque temps, nous avions constaté que la commune d'Aire sur l'Adour ne disposait plus de suffisamment de salles. En outre, la Violette Aturine ainsi que d'autres associations avaient besoin de locaux plus adaptés à leurs activités. Ce projet répond donc à un constat et un besoin de la vie associative locale. »

### Quelles étaient les exigences de ce dossier?

**Mme DAUBA :** « C'est un dossier qui n'a pas forcément été très simple à mettre en place.

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour arriver à son aboutissement.

Tout d'abord il a fallu rencontrer toutes les associations concernées pour plusieurs raisons. Nous devions absolument connaître leurs besoins, leurs attentes et les faire coïncider avec la réalité des possibilités.

Nous avons ensuite dû mettre au point ce projet d'agrandissement, sur le plan architectural, afin que celui-ci corresponde aux besoins des associations, mais qu'il réponde à une autre nécessité : faciliter l'accès pour tous aux gradins de la salle omnisports.

Enfin, et ce n'est pas négligeable, ce projet a été suivi scrupuleusement pour que sa taille physique et son budget de réalisation soit à la dimension de la ville. Sur ce plan, nous pouvons affirmer que nous sommes pleinement satisfaits puisqu'avec un budget estimé à 607 300 euros, hors honoraires, pour une superficie de 400m<sup>2</sup> les exigences sont respectées. »

### Sur le plan de l'économie locale, ce projet a t il un impact significatif ?

**Mme DAUBA :** « Oui tout à fait. Là encore l'équipe municipale s'était fixé pour objectif, et ce dès notre projet de campagne, de privilégier, dès lors que c'est possible, la collaboration avec les entreprises aturines. Ce dossier est la parfaite illustration de cet objectif. Je m'explique : Toutes phases de travaux confondues, neuf entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Huit d'entre elles sont effectivement aturines. Le constat est simple, cela fait plus de 90% d'entreprises locales qui y participe. C'est une réussite à tous les niveaux. Donc oui, cette extension a un impact positif sur l'économie locale. »

### Pour finir sur une note sportive, quelle va être l'utilisation de cet agrandissement ?

**Mme DAUBA :** "L'agrandissement de la salle omnisports s'effectue sur 2 niveaux :

Le "club house" au rez de chaussée sera utilisé par la Violette Aturine pour organiser ses événements et mis à disposition des associations qui utilisent la salle omnisports. Quant à son utilisation, c'est la V.A qui assurera la gestion des plannings. La salle de gymnastique à l'étage sera essentiellement utilisée par les adhérentes de la Violette Aturine "



### DÉBUT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA SALLE OMNISPORTS

Les travaux d'agrandissement de la salle omnisports ont débuté en septembre. Grâce à cette extension les associations aturines pourront exercer leurs activités dans les meilleures conditions. La municipalité est particulièrement fière de pouvoir leur offrir ce nouvel espace et réaffirme ainsi son plein soutien à la vie associative locale.



# Retour sur ...

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS

**Comme chaque année, Le forum des associations a su réunir la population aturine autour des clubs sportifs. De nombreuses activités ont été proposées au public tout au long de la journée.**

Le forum des associations d'Aire sur l'Adour s'est tenu le samedi 3 septembre dans une ambiance conviviale. La richesse associative et sportive de la ville a été largement représentée. Plus d'une trentaine d'associations se sont installées face à la médiathèque et sur le parking de l'Hôtel de Ville. Ce fût une journée placée sous le signe du partage, entre associations et adhérents, ou futurs adhérents, mais surtout entre Aturins.

On estime à 300 le nombre de personnes qui sont venues découvrir les activités représentées. Ce nouveau succès du forum des associations est attribuable à la générosité des bénévoles, des représentants d'associations, du service municipal des sports ainsi que de l'Office Municipal des Sports qui donnent de leur temps pour que la journée soit un moment singulier, propice aux rencontres.

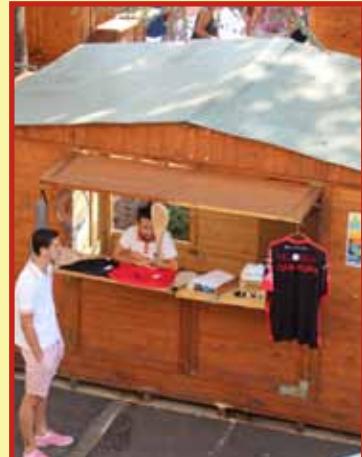


Cette année encore, le forum des associations est un événement qui privilégie les échanges comme l'a constaté madame Delphine DAUBA, adjointe au maire en charge de la jeunesse, des sports et des associations: «*Cette journée est toujours très enrichissante car elle permet de rencontrer les présidents et les bénévoles dans un contexte convivial et chaleureux.*



*Il est possible d'échanger sur la saison sportive écoulée et sur les derniers réglages techniques. Ce jour est surtout l'occasion pour de nombreux sportifs, jeunes ou expérimentés de choisir leur activité pour la rentrée.»*

Au delà de la convivialité, le forum est également une vitrine incontournable qui permet aux associations de faire la démonstration de tous leurs talents. Elles ont besoin de visibilité comme l'a fait remarqué Madame Sylvie CAPBERN de l'association Arabesque: «*Comme chaque année ce fût un moment très convivial. Cela fait trois ans que l'on participe. Nous avons toujours beaucoup de monde et cela nous permet d'être vu... Que du positif!»*



# Retour sur... la remise des récompenses



Pour la deuxième année consécutive, Aire sur l'Adour a mis un coup de projecteur sur les sportifs qui portent ses couleurs locales. Une nouvelle fois, les cinq étoiles du label "commune sport pour tous" reflètent la philosophie sportive de la ville. Monsieur le Maire Xavier LAGRAVE a d'ailleurs déclaré « Tout le monde a sa place à Aire sur l'Adour ».



**Emilie Perez:** Championne d'Aquitaine UFOLEP en cyclisme, Emilie a terminé 9ème au championnat de France UFOLEP et va prochainement faire ses preuves dans l'équipe du Futuroscope.

**Romain Buros:** Le 3/4 de la Section Paloise s'illustre dans l'équipe de France de Rugby des -20ans



**Théo Lehman:** A été primé champion d'Aquitaine 2016 de boules de pétanque en triplette minime et champion des Landes.



**Florent Pedoni:** ailes de Bronze planeur et ailes d'argent dans la catégorie Avion, Florent a obtenu son brevet de niveau A. Il a confirmé son talent de pilote de modèles réduits lors du Championnat Jeune Promotion Aquitaine, en montant sur la 3ème marche du podium.

**Maria-Serena Castet:** Maria-Serena pratique sa discipline au sein de l'association "Renc'Art". Elle a décroché le 1er prix , à l'unanimité du jury, au concours régional Aquitaine de danse contemporaine.



**Emma Lou Pommiers:** Emma est actuellement classée 5/6 en tennis. Elle a notamment excellé dans les épreuves de sélection pour devenir ramasseuse de balles au dernier tournoi de Roland Garros.



**Céline Montario:** Céline a été récompensée pour ses résultats de haut vol dans sa discipline: 9ème place au championnat du monde féminin de vol à voile, 2ème place au championnat de France et 10ème place au championnat du monde en Suède.



**Benjamin Laporte:** Champion d'Aquitaine de cyclisme, Benjamin a remporté les titres de meilleur grimpeur et meilleur sprinter.



**Pierre-Jean Maillot:** a été récompensé de ses efforts en remportant le titre de champion de France d'athlétisme en 2016 sur le 200 m et 400 m de la catégorie masters.

# Entrevue ...

## SÉBASTIEN GUINDET NOUVEAU DIRECTEUR DE G.E.S

Sébastien GUINDET a pris la direction de la société "Gascogne Energies Services" (G.E.S.). Originaire de La Réole, il administre aujourd'hui l'unique entreprise locale de distribution d'énergie des Landes.

### Mr GUINDET revenons sur votre parcours.

**Sébastien GUINDET:** "Je suis issu d'une filière classique. Sorti du lycée avec un bac S en poche, j'ai ensuite intégré les classes préparatoires math sup math spé puis, j'ai choisi l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSIP). A la fin de mon cycle universitaire, j'ai entamé un stage de fin d'étude au sein de «Véolia eau», entreprise dans laquelle je suis finalement resté durant quatre ans à la direction technique de Rouen.

Par la suite, en 2005, j'ai souhaité venir en Gironde, pour y prendre la direction de la Régie Municipale Multiservices de La Réole qui a des activités similaires à l'ancienne régie d'Aire sur l'Adour.

Enfin, depuis le 1er Novembre 2015, j'ai pris la direction de G.E.S. en complément de celle de la régie de La Réole suite à la proposition du Président Directeur Général, Xavier LAGRAVE."

### Connaissiez vous déjà Aire sur l'Adour?

**Sébastien GUINDET:** "Non, je ne connaissais pas bien la ville d'Aire sur l'Adour. J'ai souvenir que j'y passais jeune avec mes parents sur la route des pistes de ski. J'ai découvert une très jolie ville traversée par l'Adour et qui paraît très dynamique au regard des nombreux professionnels installés et des industries importantes qui s'y sont développées. On peut en outre y voir de beaux monuments historiques et elle semble très attachée à son histoire et à ses traditions."

### Pourquoi vouloir prendre la direction de G.E.S?

**Sébastien GUINDET:** "J'aime les nouveaux challenges et prendre la direction de Gascogne Energies Services était un vrai défi. J'avais envie de développer le travail de mutualisation avec d'autres régies ou SEM car cela permet de partager des expériences, d'effectuer des gains de productivité mais également de partager divers outils. Compte tenu de la complexité du monde de l'énergie, il est primordial pour leur survie que ces petites entreprises locales de distribution se regroupent."



### A.C.D.A.: Quelle a été votre première impression?

**Sébastien GUINDET:** "Mon arrivée s'est très bien passée. J'ai eu un très bon accueil, que ce soit au niveau de l'entreprise, par les employés, mais aussi au niveau des membres du conseil d'administration. J'ai dû très vite me mettre au travail au regard de nombreux dossiers en suspens et je n'ai pas vraiment eu le temps de me poser de questions. Mes services étaient en outre très motivés pour redresser la situation financière de l'entreprise et les sollicitations ont été très nombreuses à mon arrivée."

### A.C.D.A.: Comment voyez vous l'avenir de G.E.S.?

**Sébastien GUINDET:** "Mon ambition pour Gascogne Energies Services est non seulement de rétablir la confiance avec nos usagers sur son territoire historique en améliorant sans cesse la qualité de nos prestations de service public de proximité, mais aussi d'en faire un acteur majeur sur le département des Landes. Nous souhaitons également densifier le réseau de gaz naturel et de propane sur les diverses délégations de service public gagnées par GES, mais de manière raisonnée et surtout en fonction de nos capacités financières. Ma priorité sera enfin de dégager suffisamment de marges financières pour permettre d'engager un vaste programme de renouvellement des réseaux d'électricité et de gaz naturel tant pour la sécurité des personnes que pour la continuité de la distribution d'énergie."

# Dossier ...

## G.E.S EST SAUVÉE !

**La société «Gascogne Énergies Services» est sauvée. Après deux années de bilans, de recherches et de négociations, G.E.S. se projette enfin vers l'avenir et nourrit des ambitions à l'échelle départementale.**

Après de nombreux rebondissements, la situation de la Société d'économie mixte "Gascogne Énergies Services" (G.E.S.), qui fournit un service public en matière énergétique, s'est considérablement améliorée. Aujourd'hui, la société est sauvée et nourrie l'ambition de s'imposer comme l'acteur majeur dans le département des Landes. C'est désormais vers l'avenir que G.E.S se tourne. Un futur qui, il y a encore quelques mois, était incertain.

### 2014: Un constat alarmant

En 2014, la situation financière très précaire de "Gascogne Énergies Services" met en péril la viabilité de la société. Ce constat alarmant est établi par le résultat d'un premier audit, effectué à la demande du Président Directeur Général, Xavier LAGRAVE. L'audit pointe du doigt une défaillance de gestion très importante sur les trois exercices comptables précédents, qui a conduit la société à un assèchement de sa trésorerie. Plusieurs erreurs sont alors relevées, à savoir des frais de fonctionnement et de personnels trop élevés en comparaison des besoins réels et des capacités de financement de G.E.S., mais surtout une utilisation de moyens de financement à court terme pour effectuer des investissements à long terme. Le taux d'endettement est tel, que la société se trouve, en 2014, dans une situation de cessation de paiement.



Terrain de Gascogne Énergies Services en vente

Les risques sont alors importants, y compris pour la ville d'Aire sur l'Adour (actionnaire à 59%) qui aurait pu être appelée soit à financer une partie des passifs, soit à subir un changement de propriétaire. L'une comme l'autre de ces situations aurait des conséquences directes sur le quotidien des Aturins, notamment en matière de fiscalité, et de coût énergétique. Le constat est clair: il faut sauver G.E.S.

### Une nouvelle stratégie se met en place.

Dès l'arrivée du nouveau Président Directeur Général une nouvelle dynamique a été instaurée afin d'assainir les comptes. Il était désormais question de sauver G.E.S et le service public qu'elle représente, sans pénaliser les Aturins.

Plusieurs pistes ont été étudiées et les premières décisions ont rapidement été prises.

Tout d'abord, un effort de diminution des charges a dû être consenti, notamment en matière de personnel, avec le départ de plusieurs collaborateurs, ainsi qu'en frais de fonctionnement.

Parallèlement, le départ en retraite du directeur imposait le recrutement d'un successeur. Une toute nouvelle stratégie pour G.E.S. a donc été étudiée: la mutualisation. Il s'agit finalement d'allier les forces de G.E.S. à celles d'autres



# Dossier...

partenaires telles les régies municipales.

Il faut plusieurs mois de recherches et de discussions pour finalement arriver à un accord avec la régie de La Réole. Son directeur, Sébastien GUINDET est, désormais, le directeur de "Gascogne Énergies Services". Son ambition est clairement affichée:

«Mon ambition pour "Gascogne Énergies Services" est d'en faire un acteur majeur sur le département des Landes. Je souhaite accentuer les partenariats que nous avons initiés, dans le but de proposer un service de qualité et de proximité, non seulement à Aire sur l'Adour, mais partout dans les Landes.»

## Redressement de la trésorerie

En 2015, "Gascogne Énergies Services" souffre toujours d'une situation financière très délicate avec un manque en trésorerie de plus de 1,5 millions d'euros. Afin de remédier à ce besoin en liquidités, G.E.S procède à un appel de fonds auprès des actionnaires, du secteur bancaire, ainsi qu'à la vente d'actifs, dont un terrain, proposé à la communauté de communes d'Aire sur l'Adour.

Actionnaire à hauteur de 10%, le conseil départemental des Landes est ainsi sollicité pour redresser la trésorerie. Un second audit, mandaté par le département est alors confié à un autre prestataire. La conclusion est identique au premier audit, et met en cause la gestion des trois exercices fiscaux précédant 2014. De plus un manque évident d'anticipation sur le besoin en capitaux dès la création de la structure a amené G.E.S. dans une quasi situation de dépôt de bilan.

### G.E.S EN QUELQUES CHIFFRES

#### **ÉLECTRICITÉ:**

- 67,995 kms de réseaux haute tension
- 176,42 kms de réseaux basse tension
- 4019 abonnés à Aire sur l'Adour

#### **GAZ:**

- 104,580 kms de réseaux
- 2158 abonnés



Parallèlement, de longues et délicates négociations sont lancées avec différents partenaires bancaires pour qui la participation doit être assujettie au recours aux actionnaires, ainsi qu'à la vente d'actifs. Les citerne appartenant à la société ont ainsi été vendues. Toutefois, le refus de la communauté de communes de racheter le terrain, propriété de "Gascogne Énergies Services", remet en question l'intervention bancaire. Il faut attendre de nouvelles négociations pour qu'en septembre 2016 les financements soient accordés, sous condition d'une vente future du terrain de G.E.S.

## La stratégie de mutualisation des forces se poursuit.

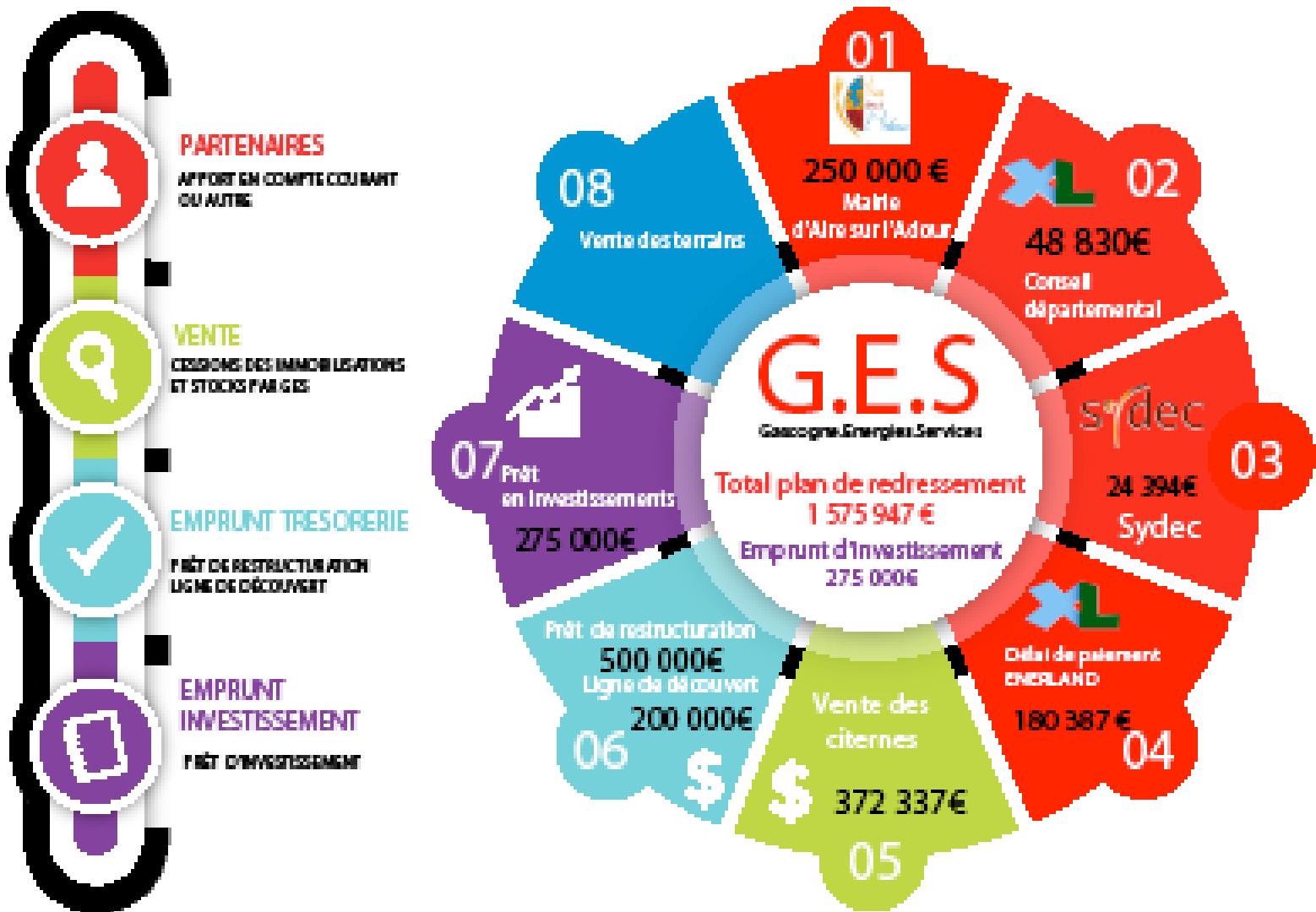
"Gascogne Énergies Services" est sauvée, et c'est vers l'avenir que la société de service public se tourne. La stratégie de mutualisation des forces se poursuit. Divers projets de partenariats avec des régies voire d'autres sociétés de fourniture d'énergie sont d'ores et déjà en cours, notamment avec «ALTERNA», fournisseur d'énergie composé d'entreprises locales. Il est hors de question de s'arrêter à cette première victoire pour Monsieur Xavier LAGRAVE, le Président Directeur Général de G.E.S. : «Aujourd'hui G.E.S est sauvée, mais je ne compte pas m'arrêter là. Mon travail consiste désormais à pérenniser durablement cette structure dans un contexte économique et législatif complexe en matière d'énergie. Il faut, pour cela, trouver d'autres partenaires qui permettront de conforter la position de "Gascogne Énergies Services" sur tout le département des Landes.»

# G.E.S en chiffres

Après deux années de travail et de négociations, Mr le Président Directeur Général de G.E.S. Xavier LAGRAVE , Mr Sébastien Guindet Directeur de "Gascogne énergies services" et Mme Chrystèle PLA, Directrice Générale des Services à la mairie d'Aire sur l'Adour, ont mis en place un plan de redressement qu'ils vous présentent en quelques chiffres.

G.E.S. a reçu un apport en compte courant d'associé de la Mairie pour un montant de 250 000€, du Conseil Départemental des Landes à hauteur de 48 000 € et du Sydec pour environ 24 000€. Un délai de paiement de deux ans a également été accordé par la Société ENERLAND. Un soutien des banques partenaires de G.E.S. (Caisse d'Épargne et Crédit Agricole) a permis d'obtenir un prêt de restructuration, une ligne de trésorerie et un prêt d'investissement. La future vente du terrain se situant dans la zone de Peyres viendra consolider l'ensemble de leur travail et clôturer le plan de redressement de G.E.S.

## PLAN DE REDRESSEMENT DE G.E.S



# Zoom sur ...



## L'INAUGURATION DU LOCAL DE L'A.C.C.A.

Le local de l'Association Communale de Chasse Agrée a été inauguré le 23 septembre. À cette occasion Monsieur le Maire, Xavier LAGRAVE a proposé de le rebaptiser : Robert PEYREZABES.



Monsieur le Maire, Xavier LAGRAVE, a inauguré, le 23 septembre, le local qui a été attribué à l'Association Communale de Chasse Agrée, aux cotés de Jean Luc DUFAU, représentant le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes et de Monsieur Francis SAUBOUAS, Président de l'A.C.C.A. aturine. Lors de son intervention, Monsieur le Maire a appuyé le discours de chacun, notamment en confortant la «mission de service public» de l'A.C.C.A. dans son rôle d'organisation technique de la chasse et de maintien de l'équilibre de la faune sauvage. Un rôle qui n'est pas toujours suffisamment souligné.

Afin de mener à bien cette mission dans les meilleures conditions, l'équipe municipale s'est fortement engagée et a travaillé de concert avec Monsieur Robert PEYREZABES, disparu en 2015, afin de trouver enfin le local tant attendu par les chasseurs.

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour rendre ce local utilisable. Les adhérents de l'association ont oeuvré d'arrache pied, notamment sur les menuiseries, le carrelage... Les services techniques de la mairie sont intervenus, pour leur part, sur des postes tels l'électricité, la plomberie, la peinture,



la maçonnerie... En outre la municipalité continuera à soutenir l'A.C.C.A. en prenant en charge les frais d'éclairage du local et de chauffage pour cet hiver.

L'inauguration fut également l'occasion de rendre hommage à Robert PEYREZABES pour son immense implication dans la vie de la commune et de l'A.C.C.A. Monsieur le Maire a de ce fait proposé que le local porte désormais son nom.

Enfin, suite à un appel à la mobilisation pour la défense de la culture landaise, notamment concernant la chasse, la cérémonie s'est poursuivie par la remise du diplôme d'honneur de la fédération des chasseurs des Landes à Jean Paul DOMENGÉ, pour son engagement sans faille. Il a été l'un des piliers de l'ACCA d'Aire sur l'Adour durant 32 années, dont 27 en qualité de président.



### L'A.C.C.A. EN QUELQUES CHIFFRES

- 86 battues menées en 2015
- 51 battues aux sangliers
- 12 battues aux chevreuils
- 23 battues aux renards
- 255 adhérents
- 1600 heures de présence
- En moyenne 4 sorties par semaine (pour les chasseurs aturins)

# Retour en images sur ...

## Les Médiévales Aturines



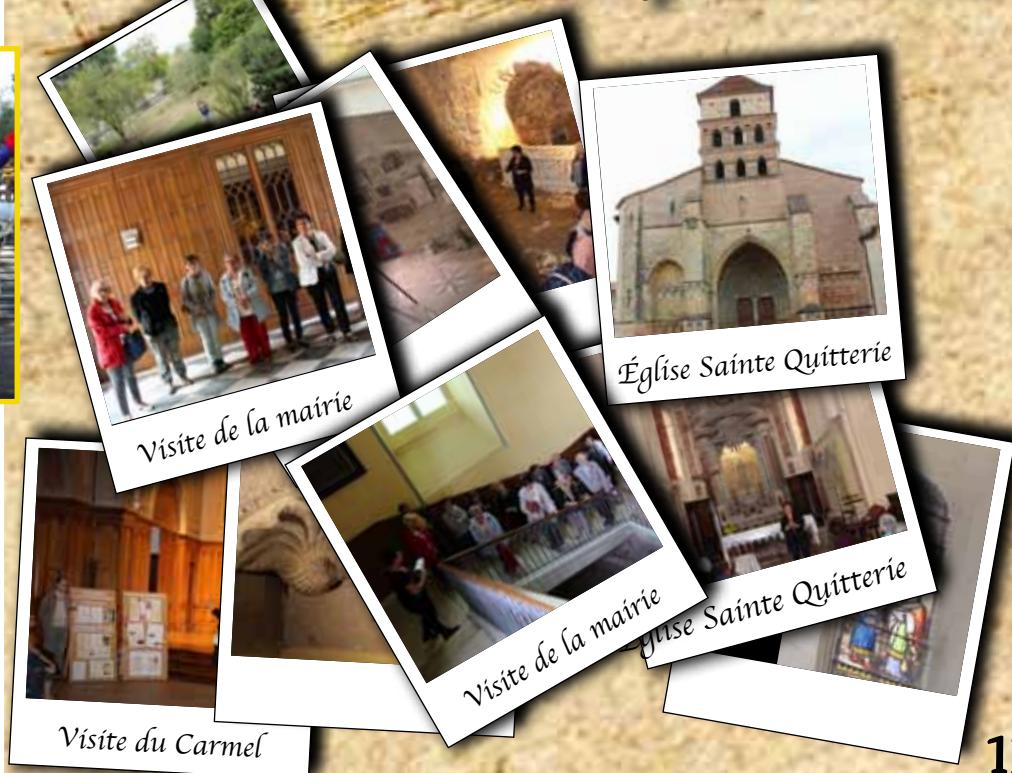
### Hommage aux soldats napoléoniens



Un hommage a été rendu, le 11 septembre, aux soldats tombés sur les champs de bataille des guerres napoléoniennes. Une gerbe de fleurs a été symboliquement déposée au pied du monument aux morts par Mr Claude POMIÈS, adjoint au maire.

Une exposition à la médiathèque sur le même thème est présentée jusqu'au mois de mars 2017.

## Les Journées du patrimoine



# Agenda

## CULTURE / LOISIRS

**Le samedi 15 octobre** à 14h00

Atelier Mail art  
dès 12 ans

Sur inscription au 05 58 51 34 04

**Le 16 Octobre,**

Vide grenier et vide poussette de  
l'association PEEP

**mardi 18 octobre / 22 novembre** à

18h30 à la médiathèque  
Let's Talk English!

améliorer, pratiquer votre anglais

**Du 18 octobre au 29 octobre**

Spectacle l'Igloo  
gratuit à la médiathèque

**Le samedi 22 octobre** à 09h00

Conférence sur les logiciels libres  
"Libérez vos ordinateurs !"

En partenariat avec LandinuX.  
gratuit pour ado et adultes.

Amenez vos ordinateurs personnels pour les libérer !

**Le mardi 25 octobre** à 15h00

Festival de bandes dessinées  
"Petites bulles d'Aire"

Gratuit sur

inscription au 05 58 51 34 04

**Chaque vendredi** à 10h00

Démonstration de fabrication de  
tourtières  
à l'atelier de Michelle et Simon

**Le samedi 22 octobre** à 15h00

Balade commentée

à la médiathèque sur les sites gersois où ont eu lieu les combats.

Gratuit sur inscriptions au  
05.58.51.34.04

**jusqu'au 23 octobre**

Exposition "Tauromachie"  
au bar de la paix, rue Carnot

**Le mercredi 26 octobre** à 15h00

D'un conte à l'autre  
histoires pour enfants  
à la médiathèque  
à partir de 6 ans (gratuit)

**Le vendredi 4 novembre** à 20h30

1er concert de la saison musicale  
du CAMA  
au centre d'animation

avec le Quatuor ARNAGA

**Le samedi 5 novembre** à 15h00

à la médiathèque

Débat sur le thème du pouvoir

**Le vendredi 11 novembre** à 16h00

Grand bal musette

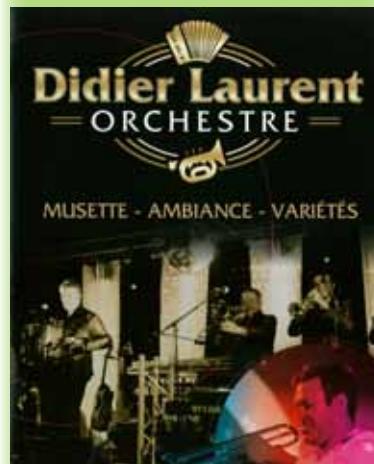
animé par Didier Laurent

inscriptions au :

06 26 26 18 55

ou

05 47 87 98 72



**13 Novembre:**

L'école Saint Joseph-Jeanne d'arc organise son grand vide grenier et vide poussette! 3 lieux : le Centre d'Animation, le marché couvert et l'Orangerie.

**Le mardi 15 novembre** à 15h00

Visite guidée :

Aire sur l'Adour au fil du temps...  
Tarif : 2€ - Gratuit jusqu'à 12 ans

Durée 1h30

**Le vendredi 18 novembre** à

15h00

Atelier Internet et généalogie  
à la médiathèque  
Gratuit. Sur inscription au  
05 58 51 34 04.

**Le mardi 22 novembre** à 15h00

Visite guidée :

La cathédrale St-Jean-Baptiste et  
ses secrets

Tarif : 5€ - Gratuit jusqu'à 12 ans –  
Durée 2h.

**Le jeudi 24 novembre** à 18h30

Conférence gratuite, tout public  
à la médiathèque

"L'invasion de 1814 : pourquoi ?"

**Du 1 décembre au 30 décembre**

Exposition La Laïcité en questions  
à la médiathèque

**Le vendredi 2 décembre** à 18h00

Rencontres littéraires  
et cinématographiques  
"Des livres et tout !" à la médiathèque

**Le vendredi 16 décembre** à

15h00

Atelier Internet et généalogie  
à la médiathèque

Gratuit. Sur inscription au  
05 58 51 34 04.

**Les 17 et 21 décembre** à 10h00

En attendant Noël  
bricolages et travaux manuels  
pour préparer le réveillon  
gratuit, sur inscription  
au 05 58 51 34 04

## SPORTS le dimanche 27

**novembre**

Portes Ouvertes de l'école de  
danse l'Arabesque  
Toute la journée

Stages de danse pendant les  
vacances de la Toussaint

**L'Arabesque participe au  
Téléthon** le 3 décembre

Renseignements: 06 89 30 45 96

**SAMEDI 22 OCTOBRE 2016**  
22H00 au CENTRE D'ANIMATION

**GRAND  
BAL  
D'AUTOMNE**

AVEC LE PODIUM  
**FUN SYSTEM**  
**AIRE SUR L'ADOUR**

**Aire sur l'Adour  
Illuminations de Noël**

organisé par le COMITÉ DES FÊTES D'AIRE

**1er Concours**  
Maisons, balcons et  
vitrines des commerces  
décorés

Catégories  
- Maisons en bois  
- Fenêtres en bois  
- Commerces  
Règlement disponible  
à partir du 3 octobre

Date limite d'inscriptions le 20 novembre à 17h

Renseignements et inscriptions au 05 58 52 32 17 ou [www.aire-sur-ladour.fr](http://www.aire-sur-ladour.fr)

## FESTIVITÉS

**Le 22 octobre à 22h00**

Grand Bal d'automne  
du Comité des Fêtes  
5€ l'entrée

**Le samedi 19 novembre**  
Soirée dansante de l'association  
de parents d'élèves "PEEP"

**Le dimanche 11 décembre**

à 09h00  
Marché de Noël  
à Aire sur l'Adour.  
Sous le marché couvert

**Le samedi 17 décembre**  
Soirée de l'association "La  
Confrérie"

# Expression politique

## Naissances

- Elza DUPRIEZ.
- Lenny, Esteban MATIAS.
- Livia TIBERE-INGLESSE.
- Paola DARRIET.
- Mariana VICENTE LOPES.
- Alvaro RODRIGUEZ SALA.
- Romane LAPORTE.
- Raphaël Gérard Jean-Patrick DABOVAL.
- Alexis MOMAS DAGUERRE.
- Léonie MARQUE.

## Mariages

- Kévin Florent SABATHÉ et Marie DUSSAU.
- Victor Michel CASSAGNE et Delphine Isabelle Geneviève Marie GARCIA.
- Joao Manuel GONÇALVES ALVES et Sonia Bernadette VERMANDEL.
- Jérémie BERGOIGNAN et Aude Marie EXPERT.
- Nicolas DESCORPS et Aurore LAVEILLÉ.
- Laurent Fernand Antoine GARCIA et Charlotte Aurore Marie DELMER.

- Victor-Emmanuel Christian Gérald de COUËSSIN du BOISRIOU et Agnès Quitterie Marie Suzanne du MOULIN de LABARTHETE.
- David Emmanuel CARDOSO et Peggy GOUDENHOFT.
- Bruno Jean-Marie LAPRADE et Sonia ZORZANO.
- Bruno Julien Emile GREGOIRE et Nathalie Lucette TASTET.
- Alexandre Valentin BERRY et Sandra Marie-Thérèse DAGUISÉ.
- Ludovic Emmanuel Robert LABOISSIÈRE et Véronique DOUAT.
- Cyrille Mickaël TORTEVOIX et Anne-Hélène LE PORT.

## Décès

- Maurice GABASTON.
- Jean-Michel Jacques André MICHIAUX.
- Rolande ARRAT veuve LABROUCHE.
- Marie Jeanne DUBACQUIER veuve LAFFARGUE.
- Suzanne Bertile LABÈQUE.
- Odette RÉCHÈDE épouse MASANÈS.
- Guy Henri LANSALOT.

- Yvonne Marie BOP veuve WITTIG.

- Jacques Bernard PARLARIEU.
- Andrée Joséphine Marie CADROY.
- Jacques Guy DUPIN.
- Antonia Térèsa BANDIERA veuve RIZZETTO.
- Marcelle Josette Marie LABADIE veuve BRUMONT.
- Jeanne Marcelle Andrée GUIGNER veuve POMMIÈS.
- Madeleine Jeanne Marie MÉRICAM-BOURDET.
- Marguerite Jeanne Léonne FERRÉ.
- Jean François DUIN.
- Albert Maurice Jean Louis CAPPOUDAT.
- Jacques Jean François HENRI.
- Marie Nelly Renée DRILHON veuve VINET.
- Léon Sylvain Pierre ROYER.
- Jean François CANDAU.
- Augusta PEREIRA DA SILVEIRA épouse DAMINATO.
- Alain Claude GASS.
- Jack Emile RIVIÈRE.
- Marie-Hélène PASCALIN veuve CASSAIGNE.

## Chères Aturines, chers Aturins,

Grâce à notre gestion rigoureuse, nous menons à bien tous nos projets de campagne sans pour autant augmenter les taux d'imposition votés en conseil municipal. Les travaux de l'extension de la salle omnisports ont débuté. Cette réalisation profitera aux adhérents de plusieurs associations d'Aire. Dans quelques jours, la 2ème piste cyclable reliant l'Avenue du 4 septembre à la salle omnisports, route du Houga, sera également créée. Les travaux de restauration, de mise en valeur de la crypte et de la mise aux normes "accessibilité" de l'église Sainte Quitterie vont commencer le 14/11. Ainsi au travers de tous ces investissements, nous continuerons à oeuvrer dans ce sens pour le bien de chacun d'entre vous.

Au niveau national, un projet de grande ampleur est en préparation. Il va modifier le cadre de vie des citoyens et le patrimoine en milieu rural. La loi "Notre" l'intitulé à lui seul laisse entendre que chaque citoyen l'a pensé. Non, c'est une invention des élites qui nous gouvernent sous l'influence des hauts fonctionnaires et du lobbying. À terme les petits villages disparaîtront. Ouf! Fini les 36 000 communes qui sont une particularité gauloise dans cette Europe monolithique!! Nous pouvons souhaiter la bienvenue aux grandes surfaces cultivables de plus en plus éloignées des habitations de leurs exploitants. Plus de problèmes de pollution, plus de voisins gênants!! Tout ceci nous entraîne vers une culture extensive et des élevages intensifs.

Le président de la Communauté de Communes et du SCOT pilote ce projet à marche forcée en serviteur zélé. Dans cette loi, il est fait obligation de créer de nouveaux HLM, or on nous a confirmé, lors du dernier conseil communautaire, que 10 logements étaient vacants à Aire sur l'Adour et qu'ils seraient affectés à l'hébergement de 50 réfugiés. L'ancien maire, élu municipal, actuellement positionné, sur décision personnelle, comme "facilitateur" dans cette opération, semblait heureux d'avoir eu les félicitations du préfet. Des questions se posent! Depuis quand ces logements sont ils vacants? Y a-t-il une baisse de demandeurs? On n'ose penser que ces appartements ont été sciemment réservés pour cette opération au détriment de candidats qui sont sur liste d'attente.

L'équipe de la majorité municipale de la liste "ensemble pour un souffle nouveau"

## Chères Aturines, chers Aturins,

Après deux ans et demi de mandat, il est temps pour nous, six membres de l'opposition municipale, de tirer les premières réflexions et conclusions.

Bien que nous soyons souvent peu respectés, pour ne pas dire ouvertement méprisés, lors des séances de conseil municipal, nous continuons à affirmer une opposition que nous voulons constructive, en affichant des propositions claires et cohérentes sur l'ensemble des dossiers. Nos propositions sont nombreuses, bien que peu relayées. Nous déplorons cependant l'attitude de M. le Maire concernant le traitement et la communication des différents dossiers. Il n'est pas rare, en effet, que nous ne soyons pas tenus informés des affaires en cours, et que nous les découvrions par la presse ou autre hasard (ce qui semble être aussi le cas pour de nombreux élus de la majorité municipale !).

Force est de constater que l'investissement de l'équipe municipale majoritaire, pourtant donneuse de leçons lors de son élection, semble s'essouffler, et que la gouvernance de la ville au quotidien est de moins en moins rigoureuse. C'est d'ailleurs afin de masquer ses difficultés de gestion et son absence de projets, que la municipalité n'a de cesse que de critiquer l'ancienne équipe et plus particulièrement son prédécesseur. Ce fut encore le cas dans les colonnes du dernier bulletin municipal, cela le sera sûrement dans celui-ci et les suivants. Nous savons néanmoins que les aturins ne sont pas dupes, et que cette stratégie de l'équipe en place connaît déjà des limites et des détracteurs de plus en plus nombreux.

D'autre part, l'absence (ou le boycott?) systématique des délégués de la majorité aturine aux réunions de la Communauté de Communes depuis plus de six mois, nuit profondément à l'image de la ville d'Aire sur le territoire, et prive l'Intercommunalité des positions de l'exécutif aturin. Si l'on ajoute à cela la très faible implication de M. Lagrave au sein des instances Cantonales et Départementales depuis son élection comme Conseiller, il y a certainement beaucoup d'inquiétudes à avoir pour notre ville et son rayonnement.

les membres de l'opposition municipale :

Agathe Bourretière, Robert Cabé, Florence Gachie, Emilie Leconte, Jérémie Marti, Paulette Saint-Germain.

L'équipe municipale, vous invite à venir dialoguer

# REUNION PUBLIQUE

dans votre quartier  
à partir de 19h30

Chères Aturines, Cher Aturins,

Fort des échanges que nous avons régulièrement avec de nombreux Aturines et Aturins, nous vous invitons à poursuivre le dialogue en venant à notre rencontre lors de la réunion dans votre quartier. Vos idées, vos réactions, vos propositions seront toujours une force pour faire avancer notre ville.

D'avance, merci de votre présence,

Xavier LAGRAVE  
Maire d'Aire sur l'Adour



**Lundi 24 octobre 2016 à 19h30**

--> Quartier de Mestade - Salle du Canoë Kayak

**Mardi 25 octobre 2016 à 19h30**

--> Quartier du Mas - Maison des Associations

**Mercredi 26 octobre 2016 à 19h30**

--> Quartier de Subéhargues - Aérodrome

**Jeudi 27 octobre 2016 à 19h30**

--> Quartier La Pologne - Protection civile

**Jeudi 3 Novembre 2016 à 19h30**

--> Centre Ville - Salle René Goscinny

